

**Système de protection à l'eau sous carrelage (SPEC).  
Locaux humides, balcons / loggias.**

PHASE AQUEUSE



**DESTINATION**

- Protection à l'eau sous carrelage des sols et murs de locaux humides à usage privatif ou collectif tels que salles de bains, douches, laveries, sanitaires, cuisines industrielles en hôtels, hôpitaux, lycées, salles de sport, industrie alimentaire, ...
- Protection à l'eau sous carrelage des sols dominant des parties non closes du bâtiment : balcons, loggias, coursives, escaliers, ...

Protège contre les conséquences du passage des eaux en sous faces de dalles : efflorescences, coulures de rouille, écaillage peinture, tachage, ...

**NOTA** : Pose en sols intérieurs limitée aux locaux classés **E2 P3** sans siphons ni joints de dilatation.

**SUPPORTS**

- Murs et sols intérieurs :
  - Béton, enduit base ciment.
  - Chape anhydrite, chape sèche, chape allégée.
  - Plâtres et dérivés : plaques cartonnées, carreaux, enduit (dureté shore > 60).
  - Cloisons en carreaux de terre cuite.
  - Blocs et panneaux de béton cellulaire.
  - Planchers de doublage en panneaux **CTBH** et **CTBX** (étude préalable).
- Anciens revêtements adhérents au support : carrelage, dalle vinyle semi flexible.
- Anciennes peintures adhérentes en bon état.
- Sols de balcons, loggias, coursives :
  - Dalles béton.
  - Chapes ciment et formes de pente adhérentes à l'élément porteur.

**CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES**

- Protection des supports sensibles à l'eau (locaux humides).
- Protection contre le passage des eaux en sous-faces de dalles (balcons).
- Souplesse, adhérence, garnissant.
- Bonne tenue en parois verticales.
- Protection réalisée dans la journée, immobilisation minimum des locaux.
- Excellente surface d'accrochage pour la pose du carrelage.
- Produit mono composant, prêt à l'emploi.
- Rapidité et facilité de mise en œuvre.

**CARACTÉRISTIQUES D'IDENTIFICATION**

Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes.

<b>Présentation</b>	Pâte souple prête à l'emploi.
<b>Extrait sec</b>	65 ± 1 %.
<b>Densité</b>	1,37 ± 0,10.
<b>Point éclair</b>	Sans objet.
<b>Taux de COV</b>	17 g/l max. Valeur limite <b>UE</b> pour ce produit (cat. A/i) : 140 g/l. (2010).
<b>Séchage (20°C, 65% HR)</b>	Sec : 2 h. Redoublable : 4 h. Pose du carrelage : 12 h minimum. <i>Le séchage est retardé par temps froid et humide.</i>
<b>Consommation</b>	400 g/m <sup>2</sup> minimum la couche.
<b>Classification</b>	<b>NF T36-005</b> : Famille 1 classe 7b2. <b>Émissions dans l'air intérieur*</b> : A+. <small>* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).</small>
<b>Teinte</b>	Vert.
<b>Conditionnement</b>	5 kg - 20 kg.

## MISE EN ŒUVRE

Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes / DTU en vigueur.

### Préparation des fonds

Les fonds doivent être sains, secs, cohérents et propres à l'application. Ils ne sont pas soumis à des remontées d'humidité capillaire. Les aspérités du support pouvant nuire à la régularité du revêtement sont éliminées. La préparation doit être adaptée à l'état et la nature du support afin d'éliminer toutes parties écaillantes, friables ou pulvérulentes et tout produit incompatible avec le traitement ultérieur (laitance, huile de décoffrage, ancien revêtement mal adhérent, ...).

- Rattrapages localisés : Enduit de ragréage **P3** ou mortier colle.
- Remise à niveau / formes de pente : mortier hydraulique (séchage 1 semaine) ou mortier de résine type **MORTIER SOL 300** (séchage 24 h).
- Ancienne peinture : ponçage, dépoussiérage. Décaper si besoin.
- Ancien carrelage : dégraisage, dépolissage / ponçage. Éliminer et resurfer si besoin.

### Impression des fonds

- Matériaux absorbants (plâtres et dérivés, terre cuite, bois, ...): **REVLITH** (6 à 8 m<sup>2</sup>/l).
- Ancien carrelage : **PRIMAIRE SOL 100** (± 10 m<sup>2</sup>/l).
- Peintures poncées / matées, dalle vinyle : application directe.
- Béton et ragréages : application directe, dilution ± 10 % d'eau en 1<sup>ère</sup> couche.

### Traitement des points singuliers

- Renforcement des angles, zones de raccordement, joints de panneaux, fissures, pieds points singuliers de cloisons, ... par une bande d'**ARMATURE ZF** collée au **THIXACRYL**.
- Traitement des superpositions des systèmes en cas d'utilisation combinée de **THIXÉTANCHE PREMIUM** et **THIXACRYL** dans un même local (en relevés par exemple):
  - **THIXÉTANCHE PREMIUM** sur **THIXACRYL** : application directe.
  - **THIXACRYL** sur **THIXÉTANCHE PREMIUM** : **PRIMAIRE SOL 100**.

### Application du produit

#### Processus

**THIXACRYL** s'applique à 2 x 400 g / m<sup>2</sup> minimum sur support lisse.

Appliquer en passes croisées régulières et égaliser sans tirer afin d'éviter toute insuffisance locale de la protection.

#### Matériel

Rouleau long, brosse.

#### Dilution

Produit prêt à l'emploi.

Environ 10 % d'eau en 1<sup>ère</sup> couche sur béton et enduits.

#### Nettoyage du matériel

**EAU**, immédiatement après usage.

#### Conseils pratiques

- Conditions d'application :
  - Température ambiante et de support supérieure à 5°C (précautions si T > 35°C).
  - Humidité relative < 80 %.
  - Support sec et non condensant.
  - À l'abri du vent violent et du rayonnement direct du soleil.
- Sol chauffant arrêté 2 jours avant et après réalisation des travaux.
- Ne pas circuler sur le revêtement avant la pose du carrelage au sol.

### Pose du carrelage

À l'aide d'une des colles associées au système (séchage **THIXACRYL** 12 h minimum) : Mortier colle de classe **C2** (sols et murs).

Séchage 24 h minimum avant mise en circulation légère.

Jointoiement des carreaux par mortier ciment hydrofuge ou mortier époxy si contraintes d'hygiène imposées (cuisines, ind. alimentaires) ou sollicitations élevées (ateliers, sols anti-acide, ...). Réalisation des joints périphériques, jonctions et raccordements avec **ZOLMASTIC PU** ou **ZOLMASTIC SILICONE**.

## CONSERVATION

- 24 mois en emballage d'origine non entamé.
- Conserver à l'abri du gel et des températures supérieures à 35°C.

## SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT ET SANITAIRE

### Documents à consulter

- Étiquette informative de sécurité sur l'emballage.
- Fiche de Données de Sécurité sur **INTERNET** : [www.zolpan.fr](http://www.zolpan.fr)

NOTE IMPORTANTE SUR LES FICHES TECHNIQUES ZOLPAN : Annule et remplace les éditions antérieures. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les informations contenues dans cette notice n'ont qu'une portée indicative et ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter.



Zolpan sas : 17 quai Joseph Gillet - 69316 Lyon cedex 04 - Tél : 04 72 10 70 60 - Fax : 04 72 10 70 73  
[www.zolpan.fr](http://www.zolpan.fr) - SIREN : 972 503 387 - N° RCS : 972 503 387 RCS LYON - CAPITAL SOCIAL : 6 127 440 €